

Rentrée universitaire sur fond de précarité étudiante et de démantèlement des droits des étudiants

La dernière étude d'ampleur réalisée par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) en 2000, révélait déjà que plus de 100000 étudiants vivaient en dessous du seuil de pauvreté et que plus 800000 d'entre eux travaillaient en même temps qu'ils étudiaient. L'année dernière les centres d'accueils du secours populaire ont reçu 21000 jeunes de moins de 25 ans dont la plupart était des étudiants, ce qui représentait déjà une hausse importante par rapport à l'année précédente. Tout le monde constate que depuis cette date la précarité étudiante a significativement augmenté et que la rentrée 2004 est particulièrement catastrophique. Cette détérioration des conditions de vie des étudiants n'est pas une surprise ; c'est la conséquence directe des politiques menées par les gouvernements successifs en matière d'enseignement supérieur. Ces politiques, qui s'inscrivent dans la logique de la mondialisation capitaliste, visent à privatiser et à rentabiliser l'enseignement supérieur via l'application des directives de l'OMC et du FMI qui ont défini l'éducation comme le " marché du 21^{ème} siècle. Au niveau européen ces politiques se mettent en place à travers les ECTS/LMD.

La détérioration des conditions de vie des étudiants

Les étudiants subissent directement la hausse des frais d'inscriptions, la hausse des loyers, la hausse de l'alimentation (que ce soit dans les Restos U ou dans les supermarchés), et de manière plus générale l'augmentation du coût de la vie. Les étudiants issus des milieux les plus modestes sont les plus touchés et ils ont de plus en plus de mal à suivre des études supérieures. Les frais d'inscriptions ont augmenté cette année en moyenne de plus de 4 %, mais de beaucoup plus dans certaines universités. **Le ticket de restaurant universitaire a augmenté de 5 centimes, ce qui représente une hausse de plus de 10 % sur trois ans, si l'on ajoute les augmentations des deux années précédentes.**

En ce qui concerne le logement, les étudiants subissent de plein fouet l'explosion du prix des loyers (en 2003 le loyer moyen des appartements a augmenté de 10 % et devrait encore augmenter de 4,5% en 2004) et la pénurie de logement en Cité U ne permet pas de répondre aux besoins des étudiants. Que ce soit en région parisienne ou dans les autres villes universitaires beaucoup d'étudiants ne trouvent tout simplement pas où se loger. Même le ministre admet que *dans deux tiers des villes universitaires l'offre publique est insuffisante*. En effet, **pour 2 282 000 étudiants il n'y a que 150000 chambres en Cités U, dont près de la moitié ont besoin d'être restaurées. Seuls 7 % des étudiants sont logés en Cité U. A Paris, la pénurie est telle que le CROUS n'attribue des chambres qu'à partir du deuxième cycle universitaire, et que moins de 2 % des étudiants sont logés en Cité U.** Le ministre affirme également qu'une partie du problème vient du fait que le nombre d'étudiants étrangers logés en Cité U est passé de 15000 à 34000 en cinq ans. Or beaucoup d'étudiants étrangers connaissent non seulement de grandes difficultés économiques mais également des problèmes de papiers et administratifs, ce qui favorise leur marginalisation. En ce qui concerne les bourses, la situation est également critique. Actuellement le montant de la bourse la plus élevée, c'est à dire le cinquième échelon, est de moins de 400 euros par mois alors que le seuil de pauvreté fixé par l'OCDE est de 600 euros.

Cette situation est due au désengagement financier de l'Etat des CROUS. Face à cette situation le ministère n'a annoncé aucune mesure permettant aux étudiants les plus touchés par la précarité de voir leur situation s'améliorer. En ce qui concerne le logement, cette année, seuls 1100 logements étudiants ont été construits. Le gouvernement ne devrait en construire que 4000 pour la rentrée prochaine alors que le nombre de dossiers refusés s'élève à près de 250 000, sans compter ceux qui ne tentent même pas leur chance. Le ministre a annoncé un plan de construction de 50 000 logements et de restauration de 70 000 autres dans les dix ans à venir. Au-delà du fait que ces chiffres ne permettent pas de résoudre la situation et que ces objectifs ne seront sûrement pas respectés, il faut souligner que ces opérations de restauration ou de construction ne se font pas sur la base de chambre dont le prix est fixé nationalement, comme c'est le cas actuellement. Il s'agit de logements plus chers et qui ne sont donc pas accessibles aux étudiants qui en ont le plus besoin.

Enfin en ce qui concerne les bourses, alors que leur nombre et leur montant sont très largement insuffisants le ministre annonce qu'il va octroyer quelques bourses au mérite supplémentaires. Une refonte de système de bourses est également à l'étude. Dans ce contexte la " mesure phare " du ministre Fillon annoncée lors de la conférence de presse de cette rentrée apparaît complètement décalée par rapport aux nécessités réelles des étudiants. Au lieu de prendre des mesures pour répondre à cette situation alarmante, le ministère de l'éducation nationale a lancée le 28 septembre une opération visant à favoriser l'acquisition d'ordinateurs portables par les étudiants, " au prix d'un café par jour ". La mesure propose aux étudiants qui en ont les moyens d'acquérir un ordinateur portable moyennant un prélèvement mensuel de 30, 45 ou 60 euros sur 3 ans. Cette mesure favorise les banques qui recevront des taux d'intérêts de 3,75 % payés par les étudiants, et les constructeurs informatiques.

Le mise en place du LMD : un progrès pour les étudiants ?

Cette rentrée 70 universités sur 84 sont passées au système LMD et toutes y seront passées en 2005. En France il existe également le projet de la loi sur l'autonomie des universités qui cherche à mettre les universités en concurrence et qui est officiellement repoussé sans qu'aucune date ne soit avancée. Mais avec l'application des ECTS/LMD l'autonomie se met en place de fait. Dans les universités la mise en place de cette réforme se traduit pas une remise en cause des droits des étudiants : diplômes non reconnus par le ministère, hausse des frais d'inscriptions, suppression de la session de septembre, suppression des filières dites non rentables comme les lettres, les sciences sociales...

A Paris 3, le LMD doit être appliqué à partir de la rentrée 2005. Les mesures permettant son application se mettent déjà en place. En 2004, cela représente concrètement pour les étudiants inscrits en DEUG et en licence une augmentation des frais d'inscription de plus de 6 % (+ 9 euros) et pour ceux inscrits en maîtrise un augmentation de plus de 30 % (+ 49 euros). Dans certaines UFR l'examen final, qui permet aux étudiants salariés de passer leurs examens sans assister à tous les cours est supprimé. C'est notamment le cas en médiation culturelle. La mise en place de cette réforme s'est traduit par de nombreux problèmes lors de cette rentrée : beaucoup d'étudiants n'ont pas pu s'inscrire dans les TD de leur choix.

D'un point de vue budgétaire même si le budget 2005 de l'enseignement supérieur est de 9,4 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à 2004, il toutefois faut relativiser cette hausse. En effet, le nombre d'étudiants a augmenté de 1,2% cette année et cette hausse fait suite à plusieurs années consécutives de baisse. De plus cette " hausse " ne touche pas tous les disciplines. Les lettres, les langues et sciences sociales sont particulièrement laissée pour compte. Dans le même temps que le gouvernement coupe dans les budgets de l'enseignement supérieur, il renforce sa présence militaire en Côte d'Ivoire. Quand il s'agit de faire la " sale " guerre, le gouvernement ne fait pas d'économies.

**Non à la hausse des frais d'inscription
Maintien de la session de rattrapage de septembre
Maintien de l'examen final**

**Contre la privatisation des universités :
Abrogation des décrets d'application des ECTS/LMD
Non à la loi Fillon dite de modernisation universitaire**

**Contre la précarité étudiante :
Non à la décentralisation- privatisation des Crous**